
CLAUDIA RUIZ : Bonjour ou bonsoir à toutes et à tous, bienvenue à cet appel mensuel de l'ALAC le mardi 28 septembre 2021 à 2 h UTC.

Nous avons aujourd'hui sur cet appel Maureen Hilyard, Ajay Data, Herb Wayne, Aris Ignacio, Barrack Otieno, Cheryl Langdon-Orr, Jessica Starkey, Jonathan Zuck, Justine Chew, Priyatosh Jana, Raymond Mamattah, Roberto Gaetano, Satish Babu et Yrho Lansipuro.

Sur le canal espagnol Lilian Ivette de Luque.

Nous avons reçu des excuses de Vanda Scartezinie, Mohan Raidu, AndreKolesnikov, Marita Moll, Judith Hellerstein, Hadia Elminiawi et Devan Reed du personnel ;

Au niveau du personnel nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Evin Erdogdu, Michelle DeSmyter, Gwen Carlson et moi-même, Claudia Ruiz, qui gère l'appel.

Nous avons l'interprétation en espagnol et en français avec Paula et Claudia pour l'espagnol et Isabelle et Jacques pour le français.

Avant de commencer, j'aimerais vous rappeler de bien donner votre nom avant de prendre la parole pour que nos interprètes puissent vous identifier.

Merci beaucoup, je donne maintenant la parole à Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Claudia. Bienvenue à toutes et à tous, bonjour ou bonsoir où que vous soyez. Merci beaucoup de venir à cette réunion At-Large mensuelle.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons notre ordre du jour, vous l'avez devant vous. Nous commençons avec Ajay, qui sera notre intervenant aujourd'hui. Nous aurons une discussion avec Léon, nous espérons qu'il nous rejoigne bientôt, dès que possible. Nous aurons ensuite une mise à jour sur les politiques et le développement des politiques avec Jonathan Zuck et Olivier Crépin-Leblond. Nous aurons ensuite des mises à jour de nos liaisons et des mises à jour sur la réunion de l'ICANN 72 qui se profile. Et je dois dire que je suis très contente de l'avancée de ce travail et c'est une bonne organisation qui est tôt avant la réunion, ce qui est bien.

Donc c'est un ordre du jour général, est-ce que vous voulez rajouter quelque chose ?

Donc je ne vois pas de personne levant la main, très bien. Donc nous allons accepter l'ordre du jour et passer aux mesures qui ont été prises lors des dernières réunions. Heidi ? Nous devons nous concentrer sur quelque chose ?

HEIDI ULLRICH : La seule chose qui reste à faire c'est pour le CRM et cela avance. Je sais que nous allons avoir un autre appel sur cette gestion de la clientèle, ce système CRM.

MAUREEN HILYARD : Très bien, oui, ça progresse, c'est bien. Donc merci de ce rappel. Je crois que Jonathan a levé la main, nous allons lui donner la parole.

JONATHAN ZUCK : Merci Maureen. Au niveau du BC, de l'unité constitutive commerciale, qui voudrait effectuer des modifications sur le contrat des bureaux d'enregistrement et j'aimerais dire quelques mots à ce sujet, si possible. Je pourrais vous en dire plus, il y a un groupe de travail.

MAUREEN HILYARD : Oui, très bien. C'est tout à fait valide.

Justine, vous avez levé la main ?

JUSTINE CHEW : Oui, j'ai indiqué ma demande dans le chat.

MAUREEN HILYARD : Donc, vous voudrez prendre la parole ?

JUSTINE CHEW : Oui, j'aimerais qu'on ait une mise à jour sur la question de ces systèmes CRM lors de la prochaine réunion de l'ALAC, s'il vous plait, mise à jour sur système CRM.

MAUREEN HILYARD : Très bien, donc nous savons où nous allons maintenant. Ce que j'aimerais faire c'est inviter Ajay à présenter son thème. Donc Ajay est quelqu'un de très actif dans la communauté de l'ICANN, c'est un ancien membre de la ccNSO et il est très actif sur l'initiative de l'IGF en Inde, il fait beaucoup de promotion de l'IETF et il vient de terminer beaucoup de travail avec l'IGF et a donc beaucoup d'expérience. Aujourd'hui il représente le groupe directeur pour l'acceptation universelle, l'UASG. Et cela va nous donner la possibilité de lui poser des questions également et de rencontrer ce groupe, donc mieux comprendre comment nous pouvons travailler ensemble sur l'acceptation universelle. Sans plus attendre nous donnons la parole à Ajay.

AJAY DATA : Merci beaucoup. Je suis en Inde et je vous souhaite la bienvenue, bonjour ou bonsoir.

Je suis très heureux de communiquer avec vous. Jonathan, Maureen, beaucoup de personnes que je connais à l'ICANN, Satish Babu, etc. je ne vais pas citer tout le monde, mais merci beaucoup de me donner la possibilité de m'exprimer.

C'est un sujet très important que je vais aborder, l'acceptation universelle. Nous savons tous que nous sommes conscients de l'importance de l'acceptation universelle. C'est une présentation en deux parties. Je vais tout d'abord parler de stratégie pour l'acceptation universelle et d'un besoin de collaboration à ce niveau. Et nous verrons les options disponibles avec ce groupe directeur de l'acceptation universelle, l'UASG, et nous aurons ensuite la possibilité d'en discuter.

Donc, très rapidement, quelques rappels sur l'acceptation universelle. C'est pour que tous les noms de domaine et les adresses courriel travaillent et fonctionnent dans toutes les applications et logiciels.

Nous avons donné quelques exemples, les noms de domaine de premier niveau, qui sont plus récents, comme .SKY, ceux qui sont plus longs, par exemple .INTERNATIONAL. Ce n'est pas seulement trois caractères ou deux caractères comme .US, mais parfois ces noms de domaine de premier niveau plus longs posent problème.

Nous avons également les noms de domaine internationalisés qui ne sont pas en anglais, c'est donc très important...

Un instant s'il vous plait, merci.

Donc ça c'est les noms de domaine de premier niveau qui posent parfois problème au niveau de l'acceptation universelle.

Nous avons également les adresses email internationalisées. Ceux-là, également, peuvent poser problème. Nous avons différents types d'adresses email internationalisées qui sont parfois acceptées, validées, gérées, emmagasinées et affichées, mais pas pour toutes les applications, pas pour tous les logiciels. Ce n'est pas très complexe, on

utilise beaucoup de courriels et d'adresses email mais parfois certaines posent problème pour certaines applications, elles sont rejetées par certaines applications.

Je vais vous donner un exemple, par exemple en hindi, si j'ai de l'hindi dans mon adresse email, est-ce que cela va fonctionner, est-ce je vais pouvoir utiliser cette adresse email avec ces caractères, est-ce que cela va être validé, emmagasiné, stocké ? Cela n'est pas toujours le cas.

C'est très important de comprendre cela, est-ce que cela est là pour moi ? Disponible pour les internautes ?

Par exemple un nom de domaine offre un choix, un .COM, et vous en avez d'autres qui vous permettent de choisir des noms de domaine différents, internationalisés, est-il toujours possible de les utiliser ?

Au niveau de l'hindi, comme je le disais, il y a souvent des problèmes, nous voulons utiliser notre langue – tout le monde ne parle pas anglais en Inde – et les personnes recherchent en tant qu'utilisateurs finaux d'avoir des noms de domaine dans leur langue. Il peut y avoir une population très large qui va être mise à l'écart à cause de ce problème d'acceptation universelle.

Il y a des entreprises qui perdent des clients pour cette raison. Et le secteur, le secteur du nom de domaine, ce secteur industriel perd des possibilités d'innovation et de compétition. Et, très souvent, on passe à côté de certains noms de domaine.

Et il est très important de parler de cela parce que c'est un nouvel internet qui se dégage ainsi.

Donc au sein du groupe directeur de l'acceptation universelle, nous avons une stratégie avec des groupes de travail très spécifiques parce que c'est une très grande initiative dans le monde entier. Nous avons la technologie, nous avons le groupe de travail sur les mesures, nous avons le groupe de travail sur l'acceptation universelle et les adresses et évidemment sur la communication.

Donc voilà comment nous travaillons, nous avons des rôles très spécifiques et si l'un ou l'une d'entre vous s'intéresse à cela et bien vous êtes les bienvenus à nous rejoindre en tant que membre de manière à ce que les questions relatives à l'acceptation universelle soient traitées.

En tant que communauté, nous établissons les priorités de travail par rapport aux logiciels.

En termes de validation d'adresses email en caractère non-ASCII, est-ce qu'on peut donc trouver une solution, est-ce qu'on pourrait peut-être mettre en place notre propre librairie, est-ce qu'on est motivés dans la communauté ? C'est la même chose pour les différentes applications, Java et autres, il faut établir les priorités et y travailler. Et ensuite il faut identifier les bugs.

Voilà donc les problèmes que nous devons solutionner. Nous identifions donc les problèmes et nous externalisons les contacts pour trouver des solutions. Ensuite nous mettons en place un rapport que nous rendons disponible à la communauté.

Voilà un petit peu ce que nous faisons, donc je vous encourage à consulter ce rapport sur la préparation à l'acceptation universelle, je pense que cette présentation vous aura également éclairé. Vous pourrez

de cette manière comprendre ce que nous avons fait au cours des années passées.

De toute évidence, il y a différents acteurs. Vous êtes des acteurs. Nous avons les développeurs, les experts techniques. Ces acteurs-là, les développeurs, les experts en technologie, les opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement de premier niveau, les universitaires, etc., et les utilisateurs finaux qui sont très importants. Ce sont ces différentes personnes qui sont impliquées dans les groupes de travail.

Et donc c'est une initiative dont nous avons commencé à parler, à savoir comment nous adresser aux SO et AC et les impliquer.

Nous avons donc lancé cette discussion lors de la dernière réunion de l'ICANN, qui était virtuelle, et nous avons commencé à communiquer de manière à nous assurer que toutes les parties prenantes étaient impliquées et avaient les moyens de contribuer.

Et j'ai encore une demande, j'espère que tout le monde consultera le plan d'action pour voir si vous souhaitez être impliqué quelque part, dans une initiative, dans un projet, puisque toutes les contributions sont les bienvenues.

Ceci est très important pour vous, c'est une diapositive qui vous est adressée en particulier et voilà ce que nous vous demandons.

ALAC est le groupe le plus large, représenté dans plus de 80 pays. Et donc vous avez les moyens de communiquer sur l'acceptation universelle, c'est pour ça que je suis là aujourd'hui.

Donc il faut absolument communiquer ce message de l'acceptation universelle dans le monde entier. Pourrait-on communiquer avec les ALS, les RALO du monde entier, pour promouvoir, créer des initiatives locales, participer aux manifestations et rendre l'UA partie intégrante de vos activités.

C'est une page extrêmement importante pour nous. Nous croyons que l'UA ce n'est pas simplement faire quelque chose de virtuel, c'est faire quelque chose sur le terrain et c'est vraiment un sujet extrêmement important. Lorsqu'il y a une manifestation d'une RALO, d'une ALS, est-ce que l'UA peut faire partie de la stratégie ? Est-ce que nous pouvons faire partie de votre programme ? Parce qu'en fin de compte, c'est l'utilisateur final qui va devoir naviguer sur internet.

Et, dernier point, le plus important, pourrait-on, peut-être, avoir une journée de l'acceptation universelle, une journée UA que nous pourrions organiser au cours des années à venir. Ce serait fantastique de pouvoir planifier une journée où toutes les ALS et RALO travaillent au sein d'une manifestation. Il y aurait les dirigeants, les intervenants, de manière à avoir vraiment un impact dans le monde entier.

Parce qu'en fin de compte, l'UA, c'est l'acceptation universelle. Si nous avons l'acceptation des différents noms de domaine, nous aurons des millions de personnes qui pourront être en ligne, qui pourront voir leur navigation facilitée sur internet.

Donc, à la base, la question c'est : est-ce que ce que je vous propose est raisonnable, est-ce que c'est faisable, est-ce que c'est trop demander ? Ce sont ces questions-là que j'ai pour vous aujourd'hui.

Je suis là avec mon collègue, je suis prêt à répondre à vos questions.

Donc voilà, merci beaucoup de m'avoir donné cette opportunité de faire cette présentation. Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup pour cette introduction. Et je crois qu'il y a des mains qui se lèvent. Sylvia a mentionné quelque chose d'assez intéressant qui a été fait au sein de LACRALO et je pense que c'est une des préoccupations pour nous.

De manière pratique, comment est-ce que les structures At-Large, au niveau local, peuvent prendre des initiatives ? Comment peuvent-elles faire ? Et puis, quand on regarde le nombre d'ALS présentes dans des régions où d'autres langues sont utilisées, et qui pourraient vraiment tirer profit de ceci et avoir un IDN, eh bien il faudrait justement que cette question de l'acceptation universelle soit traitée.

Donc pour lancer la discussion, peut-être, j'aimerais expliquer ce qu'il se passe dans une de nos RALO. Je vais donner la parole pour ceci à Sylvia.

SYLVIA HERLEIN :

Oui, j'espère que vous m'entendez bien ? Très bien.

Je voulais vous mentionner, Ajay, que l'année dernière, c'était fin avril, nous avons lancé ce programme en collaboration avec le groupe d'Amérique Latine GSE et l'UASG, donc le groupe directeur de l'acceptation universelle, il s'agissait d'un programme de formation en 4 séances qui a couvert 4 sujets, donc l'internationalisation des emails, l'acceptation universelle pour les développeurs Java et comment s'impliquer dans les activités de l'acceptation universelle. Et comme je l'ai mis dans le chat, 150 participants de 14 pays étaient bénévoles dans la formation et ils ont reçu un certificat de participation.

Ça a été une excellente expérience et je sais que pour les collègues de GSE c'est un excellent résultat parce qu'il y a des projets dans la région d'Amérique Latine des développeurs qui, déjà, incorporent l'acceptation universelle au sein de leurs programmes dans leur différent pays.

Par ailleurs, suite à ce succès, dans la région d'Amérique latine, je sais que NARALO, l'Amérique du Nord, est en cours de lancement d'un programme de formation. Donc ce sera en janvier 2022, l'année prochaine. Donc nous nous préparons avec nos collègues GSE d'Amérique du Nord à organiser ce groupe directeur et ce programme de formation.

Donc voilà ce que je souhaitais vous dire.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Sylvia. C'est très important de voir que certaines RALO entreprennent ce travail. Y a-t-il d'autres commentaires d'autres personnes qui souhaitent intervenir par rapport à ce qu'il se passe ?

Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE : Je devrais passer la parole à Jonathan ?

MAUREEN HILYARD : Non, non, allez-y Holly.

HOLLY RAICHE : Tout d'abord je dois vous dire que ce qu'il se passe au niveau des ccTLD m'intéresse en particulier lorsqu'il y a plusieurs langues. Je sais qu'il y a des questions qui sont soulevées dans notre propre code pays, nous en avons déjà parlé pour l'une de nos langues. Et je sais qu'on en parle parce que si c'est vrai qu'en Australie on parle anglais, il y a quand même des gens qui ne parlent pas l'anglais. Donc je sais [qu'Adam] souhaitait introduire au moins le chinois et peut-être même certaines

langues européennes pour refléter les différents groupes qui sont arrivés chez nous. Je ne sais pas où on en est par rapport à ça, mais j'ai parlé à des personnes qui font partie du comité de consultation des consommateurs et qui cherchent à pousser un petit peu dans ce sens. Et c'est donc au niveau du ccTLD.

Voilà, merci

MAUREEN HILYARD : Merci Holly. Je voulais vous poser une question : est-ce que vous avez des demandes des communautés aborigènes qui peut-être pourraient s'intéresser à cette question des IDN ?

HOLLY RAICHE : Non, en fait non. Et d'ailleurs, c'est intéressant, j'imagine que beaucoup des communautés aborigènes sont dans des régions rurales, et je sais que Cheryl est avec nous, mais vous savez la qualité des satellites est vraiment lacunaire et donc ils dépendent du téléphone.

MAUREEN HILYARD : Oui, c'était une question un petit peu en plus.

HOLLY RAICHE : Oui, la large bande en Australie, vous savez, c'est surtout sur les côtes et dans les villes, donc pour les communautés plus éloignées, c'est un peu plus compliqué, comme Cheryl peut vous l'expliquer.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Jonathan, allez-y.

JONATHAN ZUCK : Désolé, j'étais en train de répondre à Barrack. Dans le chat il y a beaucoup de conversations en même temps.

Merci pour cette présentation Ajay, c'est un sujet extrêmement important pour la communauté At-Large. C'est évident.

Vous allez me voir... Me voici.

Donc, nous essayons de trouver des moyens d'établir des partenariats et je pense que votre attente est tout à fait raisonnable, former un partenaire avec l'ALAC et, par extension, avec les RALO et les ALS. Et je crois que ce qui sera important pour nous c'est de trouver un programme, quel qu'il soit, qui soit donc prêt à utiliser, de manière à ne pas avoir à tout refaire en termes de conception de la formation sur un sujet précis.

Donc peut-être dans le cadre de ce partenariat on devrait réfléchir à établir les bases, créer un cours dans différentes langues qui puisse être dispensé par différentes personnes, peut-être un webinaire qui explique comment présenter ceci aux développeurs et si le public c'est les utilisateurs finaux, peut-être avoir différentes coordonnées pour les personnes à contacter en cas de problème de connexion d'adresse email.

Je ne sais pas exactement comment faire, mais je pense que l'idée c'est de collaborer, d'essayer de voir quelles sont les meilleures manières de collaborer.

Par ailleurs, si j'ai bien compris, en termes de pourcentage d'acceptation il y a eu des évolutions. Les nouveaux gTLD, pendant très longtemps, n'étaient pas acceptés par les sites web et autres et, maintenant, ce n'est plus le cas. Je crois qu'on est à plus de 80 % qui sont acceptés, mais c'est les IDN qui demeurent comme, vraiment, le problème.

Est-ce que c'est vrai ou est-ce qu'il reste encore un problème par rapport aux caractères latins des nouveaux gTLD qui sont plus longs que trois caractères, etc. ? C'était une question.

AJAY DATA : J'ai raté votre dernier point.

JONATHAN ZUCK : C'était juste une question que je posais. On a fait beaucoup de progrès, je pense, au niveau de l'UASG pour les caractères latins, plus de 80 % peuvent bien fonctionner, mais maintenant c'est pratiquement un problème au niveau des noms de domaine internationalisés. Donc est-ce que vous pensez que les caractères en script latin pour les nouveaux gTLD restent un obstacle, problématiques ou c'est seulement les IDN ?

AJAY DATA : Bonne question, Jonathan. On a travaillé à des rapports et vous avez raison, ce n'est pas un grand problème pour les caractères latins, 90 % sont acceptés. Mais pour les adresses email il reste des problèmes pour les noms de domaine de premier niveau pour les longs gTLD. Parce que, vous savez, il y a des applications qui n'acceptent pas certains noms de domaine qui sont trop longs ou qui sont avec des accents qui changent un petit peu, qui ne sont pas très communs.

Donc nous avons toujours des problèmes et des bugs de temps en temps avec les IDN, mais également avec d'autres gTLD. C'est un problème assez large.

Donc 85 % avec les caractères ASCII sont acceptés et ensuite il y a un fossé qui se creuse pour les noms de domaine internationalisés.

Donc merci de noter ce besoin de travailler ensemble et de collaborer. Je crois que tous les trimestres nous devrions faire prendre conscience beaucoup plus de ces problèmes de l'acceptation universelle. Je crois qu'il est important de parler de l'acceptation universelle plus souvent et fournir des formations.

Nous serons très heureux de collaborer avec vous, d'apporter des formations pour les membres de l'ALAC et nous serons très heureux de naviguer ensemble pour faire prendre conscience de l'acceptation universelle en montant des activités pour les personnes qui utilisent beaucoup d'IDN, notamment, et donc pour permettre une meilleure acceptation de ces noms de domaine.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Oui, donc pour conclure sur ce point, nous voulons faire en effet de la sensibilisation et de l'engagement et nous allons travailler avec les leaders régionaux et je vais donc faire des activités de mentorat à ce niveau et leur rôle pourra être donc de collaborer, en effet, sur ces questions d'acceptation universelle pour sensibiliser les personnes à ces problématiques. Vous avez raison, il faut que nous travaillions au niveau de notre communauté de l'ICANN, quelque chose qui puisse être utilisé dans toutes les communautés de l'ICANN.

Donc merci beaucoup Ajay d'avoir soulevé ces problèmes et de votre participation et présentation.

Nous avons le vice-président du conseil d'administration de l'ICANN avec nous aujourd'hui, il va nous parler des activités du conseil d'administration et merci une nouvelle fois Ajay. Et merci à [inaudible] qui a été vraiment... Vous voulez dire quelques mots ? Je vous ai coupé la parole, soyez bref, merci.

[INAUDIBLE] :

Merci beaucoup. Je voulais simplement rajouter un point sur les appels que nous faisons. Il y a un cours ICANN Learn sur l'acceptation universelle qui est très utile. Je voulais simplement rappeler cela.

MAUREEN HILYARD : Parfait, très bien. Nous allons suivre ce cours, je vous le conseille et vous encourage à cela.

Nous allons passer à notre prochain intervenant, on ne le présente plus, il est toujours le bienvenu à nos réunions : Léon Sanchez, Vice-président du conseil d'administration. Vous avez la parole, Léon.

LÉON SANCHEZ : Merci beaucoup Maureen. Bonjour à toutes et à tous. Toujours heureux d'être avec vous. Et je suis content de faire une mise à jour sur les activités du conseil d'administration.

Vous le savez peut-être déjà, du 10 au 13 septembre nous avons eu un atelier de 4 jours. Nous avons travaillé donc le 10, un vendredi, à notre plan stratégique. Il y a une commission de planification stratégique, avec Matthiew [Cheers]. Nous avons eu une séance avec la commission et le conseil d'administration dans son entièreté sur les objectifs stratégiques, notamment le point 5, la stabilité financière à long terme de l'ICANN, les risques stratégiques qui peuvent exister, comment les atténuer, les limiter et nous assurer que l'ICANN soit financièrement solide.

Ensuite nous avons eu des séances sur la phase de conception opérationnelle, ODP. Nous avons travaillé avec le PDG de l'ICANN pour lancer cette phase opérationnelle, pour un rapport final sur les procédures ultérieures des gTLD. Il y a eu une résolution, nous avons demandé que le PDG de l'ICANN lance cette phase de conception opérationnelle comme cela a été indiqué dans le document de cadrage SubPro, pour les procédures ultérieures.

Nous avons eu cette séance le 10 et nous avons continué avec une séance sur un sujet important. Il y a des questions qui sont posées sur la

gestion du conseil d'administration, notamment la gestion des avis qui sont remis au conseil d'administration par les différentes communautés comme le GAC.

Il y a, dans les statuts, la manière dont on doit gérer par exemple les avis du GAC, mais il y a un certain manque de clarté par rapport aux avis que nous recevons, y compris de l'ALAC.

Donc nous voulons vraiment bien avoir un système en place pour permettre de recevoir les avis et de suivre de très près quels sont les avis reçus par le conseil d'administration. Il faut être plus efficace à ce niveau, il faut avoir un système plus transparent, il faut avoir des outils pour permettre aux membres de la communauté de mieux suivre ce qu'il se passe et de mieux savoir comment les avis sont reçus par le conseil d'administration.

Nous avons eu une séance également sur la gestion du communiqué du GAC. [Inaudible] a mené cette séance. Nous avons notre fiche de score qui a été prise en compte. Et, en rapport avec la protection des organisations intergouvernementales, nous avons parlé du processus de l'EPDP sur les données d'enregistrement. Donc nous avons débattu de tout cela avec Becky Burr.

Puis nous avons eu une séance sur les initiatives de sécurité avec [Inaudible]. Et, dans cette séance, nous avons observé les résultats de sa recherche sur le DNS. Nous avons décidé d'affecter ces résultats à des commissions, y compris, bien entendu, la commission de gestion stratégique et de gestion des risques.

Nous avons eu une séance également sur les priorités opérationnelles du conseil. J'ai mené cette séance. Nos priorités opérationnelles pour travailler plus efficacement. Il ne s'agit pas de problèmes organisationnels au niveau de l'organisation, c'est centré au niveau du conseil d'administration. Et nous avons peaufiné ces priorités opérationnelles avec l'objectif d'avoir une version finale à la mi-octobre. Cette version finale sera partagée avec la communauté et un blog sera publié avant ICANN 72 et notre réunion.

Nous avons parlé également des objectifs du CEO, du PDG pour l'année 2022, et ce en coordination avec le conseil d'administration et nous sommes tombés d'accord sur des objectifs fixés pour l'année fiscale 2022 en se concentrant sur la priorisation des tâches à accomplir, travailler étroitement avec la communauté pour revenir à des réunions en présentiel également. C'est quelque chose de très important pour le conseil d'administration et j'en dirai plus dans un instant.

Nous avons terminé donc notre réunion du conseil d'administration avec des résolutions concernant l'ODP, concernant le communiqué, concernant la réunion de Los Angeles et la réunion exécutive où nous avons accepté des résolutions pour les compensations pour le retour dans les bureaux de Los Angeles, également.

Et le lundi nous avons travaillé sur le processus pour les différentes commissions du conseil d'administration. Et c'est un processus que nous avons où nous élisons le prochain président du conseil d'administration, vice-président et président de commission.

Je dois vous informer que pour l'année à venir, il n'y a pas eu de contestation, donc Maarten Botterman restera président, je resterai

vice-président, et [inaudible] sera président de la commission de gouvernance.

Je suis très heureux de vous annoncer cette nouvelle, je vais continuer à mon poste de vice-président pendant 1 an.

Ensuite, nous avons eu une discussion sur la relation avec la communauté et l'Org ainsi que le conseil d'administration lors des réunions en présentiel lorsqu'elles reviendront.

Maarten m'a demandé de travailler avec Org, le conseil d'administration et la communauté pour voir comment faire pour reprendre les réunions en présentiel de la manière la plus sûre possible et aussi rapidement que possible.

Nous savons que la Covid ne va pas disparaître mais nous ne pouvons pas non plus risquer quoi que ce soit pour qui que ce soit lors du retour en présentiel. Donc c'est un processus qui va être continu. Je sais qu'il y a des questions que j'ai posées à ce groupe auparavant. Donc donnez-moi vos perspectives selon qui, selon vous, est pertinent, de manière à informer le travail que j'effectue, pour essayer de trouver des moyens de nous retrouver en présentiel aussi rapidement que possible et pertinents sans non plus prendre de risques inutiles.

Donc, encore une fois, nous y travaillons. La situation relative à la pandémie est très fluide, les choses ne cessent de changer, un jour ça va bien quelque part dans le monde, et le lendemain c'est le contraire. Donc il y a différents critères à prendre en considération et nous écoutons les préoccupations qui ont été soulevées par vous tous. Par exemple, si nous avons une réunion, il ne faut pas oublier que beaucoup

de membres de la communauté ne pourront pas se déplacer étant donné les restrictions qui sont en cours dans le monde. Que va-t-il se passer du point de vue des vaccins ? Est-ce qu'il faudra être vacciné pour participer aux réunions ? Est-ce que nous allons essayer les « petites réunions », comme solution pilote avant de faire la transition vers des réunions plus grandes ?

Donc il y a beaucoup de questions avant même de pouvoir passer à une réunion pilote. Pour l'instant, toutes les réunions en présentiel sont interrompues parce que nous souhaitons bien faire les choses. Nous savons bien que beaucoup d'entre nous souhaitent se retrouver en présentiel, mais nous savons aussi que la santé est la priorité principale pour tous. Et, de toute évidence, nous ne voulons pas faire courir de risque, que ce soit au personnel ou à la communauté en prenant une décision précipitée ou une mauvaise décision.

Donc voilà, donc Maureen c'est ce que j'ai à vous dire pour l'instant, je suis prêt à écouter vos questions et commentaires. Et, surtout, n'hésitez pas à m'envoyer vos perspectives sur cette question du retour des réunions en présentiel. Dites-moi quel est le niveau de risques qui vous convient, en termes de diversité et d'inclusion quels sont les critères à prendre en compte, quels sont les éventuels problèmes auxquels vous seriez confrontés. Si vous ne pouvez pas vous déplacer la question des fuseaux horaires, différents horaires. Tout ceci est important dans le cadre de cet exercice d'évaluation de retour aussi rapide et aussi sûr que possible aux réunions en présentiel. Merci Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup pour ce point. Et vraiment de bonnes nouvelles. Et, tout d'abord, félicitations puisque vous restez vice-président.

LÉON SANCHEZ :

Merci Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Vous nous avez toujours très bien servis et donc nous apprécions énormément le soutien que nous avons de votre part et donc, vraiment, je suis très heureuse que vous soyez resté à ce rôle pour encore 1 an.

Mais j'apprécie aussi beaucoup des choses qui ont été effectuées dans les différents groupes et pistes de travail. Et les priorités, que nous aussi nous considérons, sont importantes pour le conseil et elles le sont pour nous aussi, surtout en ce qui concerne les réunions en présentiel.

Et, je crois que Heidi vient de le mentionner, il y aura une discussion dans un de nos groupes sur la question des réunions et, même si tous nous souhaitons absolument nous retrouver, il faut faire attention aux risques. Et je suis vraiment très heureuse que ces risques soient pris en compte par le conseil d'administration et je crois qu'il nous faut tout simplement accepter que c'est la situation dans le monde. C'est une décision du conseil et nous respecterons les avis experts sur lesquels vous compterez pour prendre vos décisions.

En termes de priorités opérationnelles, ceci également est intéressant pour un de nos groupes et nous serons très heureux d'avoir le point de vue de l'Org sur les priorités opérationnelles et sur les questions que nous avons repérées au sein de notre groupe sur les opérations. Notre idée étant bien sûr d'appuyer le travail d'ICANN Org dans le cadre de notre travail et de nos activités.

Je ne vois pas d'autres mains se lever, je n'ai pas l'impression qu'il y a des questions. Mais... Je savais bien que quelqu'un allait lever la main. Voilà, Sébastien vous avez la main levée, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Désolé pour cette voix, c'est la pleine nuit ici, j'étais endormi avant de venir à la réunion.

Tout d'abord, je souhaite vous féliciter Léon, et j'espère que l'intégration des nouveaux membres du conseil se passe bien également.

Je souhaitais faire un commentaire par rapport à l'avenir des réunions. Je suis frappé par le fait que, de plus en plus, nous avons de moins en moins de réunions avec toute la communauté. Et, au sein de ces réunions virtuelles de l'ICANN, on se retrouve avec des discussions avec notre propre communauté et le fait qu'il y ait seulement une séance plénière me préoccupe réellement. Parce que cela veut dire que l'objectif, la raison d'être de ces réunions virtuelles de l'ICANN, se perd. Et je pense qu'il faut y réfléchir. Parce que, malheureusement, je ne suis pas sûr que la prochaine réunion sera hybride.

Donc il faut faire attention, me semble-t-il.

LÉON SANCHEZ : Merci beaucoup Sébastien. Je comprends tout à fait. Il faut prendre en considération le fait que l'emploi du temps est élaboré par communauté. Donc oui, je suis d'accord avec cette préoccupation, mais je crois que la meilleure manière d'essayer d'en faire plus c'est de convaincre la communauté de l'At-Large de mettre en place davantage de séances plénières plutôt que d'en avoir moins. Je sais que ceci n'a pas le même objectif, ou plutôt ne répond peut-être pas à votre préoccupation, mais je pense que c'est la manière de répondre à cette préoccupation.

Parce que si le conseil d'administration dit : on ne va pas simplement avoir 1 plénière mais on va en avoir 3, de toute évidence ceci est une

approche descendante et ce n'est pas de cette manière dont nous travaillons.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voudrais ajouter un point, si vous le permettez. Il y a le conseil, il y a la communauté et oui, nous ne sommes pas d'accord, je sais, mais si nous ne sommes pas d'accord sur ce que l'ICANN doit faire eh bien on ne sera pas d'accord sur le principe des réunions ; je ne suis pas sûr que l'Org contribue réellement dans le cadre de cette discussion, pour essayer de promouvoir un petit peu les choses différemment.

MAUREEN HILYARD : Merci Sébastien pour ce commentaire. Justine, qui attend patiemment.

JUSTINE CHEW : Merci Maureen. J'ai deux questions. Il n'est pas nécessaire de répondre tout de suite, mais c'est une question que je souhaite quand même poser.

Premièrement, par rapport aux SubPro, et je vais peut-être un peu vite puisqu'il y aura un webinaire sur l'ODP des SubPro, mais ma question Léon c'est : est-ce que vous savez le rôle qu'aura le conseil d'administration dans l'ODP en lui-même ? Est-ce qu'il va participer de manière active ou est-ce qu'il va simplement écouter les points de vue de l'ODP, de l'ODA.

Et, deuxième question, vous avez parlé il y a quelques mois de la mise en œuvre des demandes communautaires, vous avez parlé du [SPIKA], je crois que c'était l'acronyme. Et je voudrais savoir s'il y a eu un point par rapport au déboursement de ces fonds.

LÉON SANCHEZ :: Merci Justine. Par rapport à l'ODP, il y aura des liaisons du conseil d'administration qui vont travailler avec le groupe qui s'occupe de l'ODP. Ceci étant, l'ODP est un processus qui permet d'informer le conseil

d'administration avant qu'il prenne sa décision par rapport aux recommandations. Donc oui, ce serait logique d'avoir une liaison, mais je pense que cette liaison sera plutôt observateur que participant au groupe. Mais, encore une fois, il nous faut ajuster notre réflexion là-dessus.

Par rapport au SSICR, je crois que c'est ça l'acronyme, et bien il s'agit d'un fonds pour les efforts et les projets qui s'étendent sur plusieurs années qui ont été proposés par la communauté ou approuvés. Ce n'est pas la même chose que les demandes de budget supplémentaire.

Donc, exemple hypothétique, admettons que vous avez un projet sur plusieurs années, il vous faut 5 millions de dollars – et bien sûr ce pourrait être une priorité pour la communauté – donc plutôt que d'allouer 5 millions de dollars dans le budget sur 5 ans, et bien vous utilisez cette source spécifique, vous prenez ces 5 millions sur les années et vous avez des fonds qui sont garantis pour ce projet.

Alors, je ne sais pas si c'est exactement la réponse que vous cherchez, mais je peux faire un suivi si nécessaire.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Léon. Comme toujours Léon soulève beaucoup de points tout à fait intéressants pour la communauté At-Large. C'est tout à fait positif. Léon, nous apprécions votre participation. Donc merci d'avoir soulevé tous ces points et je vais laisser Alan Greenberg faire une dernière question ou intervention.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Très rapidement. L'ALAC a parlé de financement sur plusieurs années et je suis très heureux que cela soit enfin accepté et possible.

MAUREEN HILYARD :

Merci Alan de votre commentaire.

Donc avançons, parce qu'il ne nous reste qu'une trentaine de minutes. Et nous devons voir également le développement des politiques de l'ALAC avec Jonathan et Olivier.

JONATHAN ZUCK :

Je vais allumer ma caméra également et vous montrer quelques notes.

Donc merci à toutes et à tous. Nous avons fait une séance pour les nouveaux membres de l'ALAC. Avec Olivier, nous sommes co-président du groupe de travail sur les politiques consolidées, CPWG, et nous coordonnons la participation de la communauté de l'ALAC au développement des politiques d'ICANN. Nous travaillons à la réalisation de correspondance, de réponse à des commentaires publics, donc nous gérons la participation des volontaires, des groupes de travail. Nous avons des documents indiquant nos positions qui sont rédigés.

Donc nos séances sont le mercredi. Je vous invite à y participer parce qu'il est parfois difficile de tout suivre.

Donc nous avons un EPDP sur les IDN. Il y a de nombreuses personnes d'At-Large qui y travaillent, Satish Babu par exemple, [inaudible], Abdulkarim et Justine Chew je crois. Donc ils ont établi un groupe de coordination qui met à jour le CPWG au sujet de l'avancée de leur travail sur ces points. Donc c'est tout à fait intéressant et ils progressent beaucoup.

Il y a également un EPDP sur les organisations intergouvernementales. Depuis la dernière réunion, le groupe de travail IGO est devenu un EPDP, c'est la GNSO qui a structuré cela de cette manière. Donc c'est maintenant un EPDP. Ils ont effectué une présentation sur l'EPDP, sur

l'envergure de l'EPDP, ils ont proposé des solutions. Et les solutions, ce sont les méthodes pour redresser les éventuels torts et régler les conflits entre un bureau d'enregistrement et les IGO. C'est un petit peu comme une marque, une IGO, si vous voulez. Donc il y a eu beaucoup de conseils qui ont été donnés, ce sont des questions complexes. Nous allons essayer de comprendre et de prendre la température de la salle, est-ce que cela doit être géré dans le cadre du processus UDRP, est-ce qu'il y a des mécanismes d'appels qui doivent être mis en place ? Lesquels ? Il y a eu un consensus qui n'a pas toujours été très net. Mais il y a toujours eu beaucoup de débats autour de ces points.

Nous avons également un PDP avec des représentants, Stenar et Daniel, qui nous parlent des politiques de transfert. Ils nous ont fait des mises à jour au CPWG. Là aussi, cela a trait au nombre de notifications qui sont envoyées et de la part de qui seront envoyées ces notifications. Donc c'est complexe, c'est de voir si le bureau d'enregistrement qui perd le nom de domaine doit notifier le titulaire du nom de domaine de la modification qui a été effectuée du changement de bureau d'enregistrement. Donc est-ce que ce type de notification doit se faire ou pas ? Nous préférerions cela se fasse. Nous avons travaillé avec Alan Greenberg qui nous disait qu'on reçoit déjà beaucoup de courriel, donc est-ce utile ou pas ? Nous allons travailler à ces questions. Mais nous avons demandé à nos représentants de faire entendre notre avis sur des notifications qui nous semblent utiles.

Nous avons obtenu un rapport de l'EPDP sur la conformité au RGPD. Alan et Hadia ont beaucoup travaillé sur ces thèmes. Donc, en gros, nous n'avons pas été très satisfaits du résultat de la phase 2 de l'EPDP et de la résolution, notamment, personnes morales et physiques. Je crois que

pratiquement tous les groupes ont enregistré un rapport exprimant un point de vue minoritaire. Donc je ne sais pas si la communauté de la propriété intellectuelle et les communautés vont voter en faveur de ce processus.

Je vais donner la parole à Alan.

ALAN GREENBERG :

En ce qui concerne les politiques de transfert, vous avez tout à fait raison, nous voulons plus de notifications plutôt que moins mais soyons clairs, nous préférons que le bureau d'enregistrement perdant confirme avec le titulaire de nom de domaine, et pas seulement une notification, que le titulaire de nom de domaine accepte ce transfert. Il ne faut pas que cela soit initié par erreur. Donc pas seulement être sur une liste de diffusion, pour cela il faut confirmer. Donc ce n'est pas très différent mais je crois que l'EPDP ne s'oriente pas sur cette voie et cela me semble négatif.

Pour le reste, vous avez très bien résumé notre point de vue.

JONATHAN ZUCK :

Oui, merci Alan d'avoir indiqué votre point de vue de manière précise.

Donc ce sont les questions qui ont été débattues au CPWG. Et s'il y a d'autres groupes de travail de PDP qui veulent prendre la parole, n'hésitez pas. Sinon, je vais donner la parole à Olivier Crépin-Leblond.

MAUREEN HILYARD :

Je ne vois pas Olivier sur cet appel. Mais on n'a plus beaucoup de temps de toute façon.

JONATHAN ZUCK :

Oui, j'essayais d'aller vite. Je vous redonne la parole.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Ce que je voulais dire c'est que la manière dont le CPWG travaille, avec des groupes de travail qui sont sur toutes les communautés – nous

avons les positions de l'ALAC par exemple, qui sont débattues au CPWG - il y a un débat qui existe entre les groupes de l'EPDP et du CPWG, c'est tout à fait intéressant et c'est important de donner, de cette manière, le point de vue de l'ALAC, c'est le moyen ascendant que nous avons à l'ICANN. Je félicite Jonathan et Olivier pour tout le travail qui est effectué au niveau du CPWG, qui consolide notre point de vue.

Nous n'avons que 15 minutes qui nous restent et nous avons encore beaucoup de travail. Evin, parlez-nous des ALS et des membres individuels.

EVIN ERDOGDU:

Oui, vous pouvez le voir sur l'ordre du jour, vous avez le nombre d'ALS, les dossiers, le statut des dossiers des ALS. Nous en avons un pour EURALO, c'est possiblement une nouvelle ALS. Il y a un membre individuel qui a été accepté également pour EURALO. Donc c'est une mise à jour rapide. Si vous avez des questions, n'hésitez pas, sur le statut de ces demandes d'ALS et demandes individuelles. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Evin. Vous avez toutes ces informations sur l'ordre du jour. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les ALS. Et voilà, vous voyez comment on peut naviguer pour avoir plus d'informations.

Nous allons maintenant passer au rapport des rapports des leaders At-Large Plus et de nos liaisons auprès d'autres groupes de la communauté. Je sais qu'Yrjo veut nous dire quelques mots. Donnons-lui la parole.

YRJO LANSIPURO :

Merci. Je serai bref, nous avons eu une réunion inter-sessionnelle avec le GAC et nous sommes tombés d'accord sur l'ordre du jour de la prochaine réunion conjointe avec le GAC durant ICANN 72. Et vous pouvez donc le voir à l'écran : l'utilisation malveillante du DNS, la

proposition du GAC – c’est intéressant – c’est de parler des sites web frauduleux et des problèmes que nous connaissons parfois avec le DNS mais qui ne rentrent pas toujours dans la catégorie d’utilisation malveillante du DNS, donc les questions de propriété intellectuelle et les questions de la Commission Européenne également. Donc je pense qu’il y aura une participation active du GAC à ce niveau.

Également, ce qui a été proposé par le GAC, c’est une réflexion sur les processus d’intérêt public. Donc plutôt que de s’occuper des détails de ces PDP, et bien de prendre un peu de recul et de regarder plutôt les processus. Comment sommes-nous passés de la défense de l’intérêt public à ce qu’on a maintenant et, surtout, la question : pourquoi parle-t-on de rapport minoritaire ? Je crois que le GAC et l’ALAC ont tous les deux quelque chose à dire par rapport à ça.

Ensuite, donc l’EPDP sur les droits curatifs spécifiques, la protection des OIG, les points communs entre le GAC et l’At-Large, et point 4 : l’ATRT3. Donc Manal a demandé à l’ALAC de fournir des questions qui pourraient enclencher la discussion avec le GAC.

Et, enfin, les questions que le conseil d’administration a posées aux SO et aux AC, donc la question des relations avec les gouvernements.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Yrjo. Et je sais que l’équipe ALAC qui travaille avec l’équipe du GAC nous a dit qu’il y avait eu beaucoup de discussions à ce niveau-là lors de la réunion. Et donc l’idée c’est d’établir un dialogue entre le GAC et l’ALAC lors de la prochaine réunion pour essayer de trouver des domaines d’intérêt...

Excusez-moi... Je suis désolée, mon ordinateur n’a plus de batterie.

CLAUDIA RUIZ : Apparemment nous avons perdu Maureen, un petit instant.

Heidi, est-ce que vous voulez gérer la réunion entre temps ?

HEIDI ULLRICH: Oui, je voulais justement demander à Jonathan s'il voulait gérer la réunion en attendant Maureen.

JONATHAN ZUCK : D'accord. Alors, où en sommes-nous ?

HEIDI ULLRICH : Est-ce que Maureen est là ?

CLAUDIA RUIZ : Non, pas encore.

JONATHAN ZUCK : Excusez-moi, j'étais en train de lire les interventions de Jeff sur la politique de transfert, je me suis perdu dans le chat. Où est-ce qu'on en est ?

NON IDENTIFIÉ : Je crois qu'Yrjo a terminé, je ne sais pas s'il y a d'autres personnes qui ont des points des groupes de travail ? Peut-être que vous avez un point à faire du point de vue de la technologie en attendant Maureen ?

JONATHAN ZUCK : Oui, tout à fait. Et Oui, [Jeff], j'apprécie que vous soyez, effectivement, présent dans cette communauté de l'At-Large comme ça je peux vous blâmer pour tout.

Je suis désolé.

Donc ce matin il y a eu une discussion du groupe de travail sur la technologie et nous avons regardé les applis Zoom. Pour l'instant il n'y en a aucune qui soit approuvée pour une utilisation en dehors de l'ICANN et le processus va être assez complexe.

Ce qu'il se passe c'est que ces applis, entre guillemets « zoom », sont simplement des liens vers des applis que vous utilisez déjà. Ce qui a été créé par Zoom comporte certaines limites.

Nous avons soulevé la question des outils de discussion et ce que l'ICANN nous a dit c'est qu'il y a un mécanisme pour que le personnel envoie un document qui demande et justifie de l'utilisation de la technologie, donc avec Dave nous allons essayer de créer un document de l'ALAC pour approuver l'envoi d'un outil comme Slack ou [inaudible] donc voilà, nous avons parlé de cela.

Et il y a eu aussi une petite discussion sur l'intégration intégrée dans Zoom, qu'elle ne se produit pas en dehors des réunions de l'ICANN, l'idée c'est qu'en fait cela se mette en place pendant les réunions. Mais c'est en fait problématique en dehors puisque les interprètes sont répartis un petit peu partout et c'est compliqué par rapport à l'appli Zoom.

Par ailleurs, nous avons parlé de la demande de fonctionnalité Zoom pour que tout le monde soit encouragé lorsqu'on souhaite ajouter quelque chose. Donc l'idée serait d'utiliser le formulaire Zoom. Et j'essaierai de vous retrouver le lien que nous avons partagé.

Voilà, pour résumer les applis Zoom ne vont pas changer notre vie, nous n'allons pas voir l'intégration de l'interprétation dont nous profitons lors des réunions en dehors des réunions de l'ICANN tant que Zoom n'aura pas changé la manière dont l'interprétation, la structure qui est proposée, soit changée. Donc, en dehors des réunions de l'ICANN, ce n'est pas vraiment possible.

Donc voilà, c'est une petite mise à jour par rapport à ce groupe de travail technologique.

MAUREEN HILYARD : Je suis vraiment désolée, j'ai eu un problème de batterie. Désolée que ça se soit passé pendant l'appel. Merci en tout cas d'avoir parlé de cette question de la technologie, Jonathan.

Donc, maintenant, il ne nous reste que très peu de temps. Et donc nous allons faire un petit point sur l'ICANN 72 et j'espère que Gisella est avec nous pour nous aider.

GISELLA GRUBER : Oui, Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci Gisella, allez-y.

GISELLA GRUBER : Merci. Nous approchons de l'ICANN 72, du 25 au 28 octobre 2021, mais n'oublions pas que nous avons une semaine At-Large la semaine qui précèdera et nous aurons la PrepWeek juste avant.

Donc faisons les choses dans l'ordre. Les webinaires de la semaine de préparation ont été publiés hier, donc du 12 au 14 octobre. Donc tous les liens sont sur l'ordre du jour d'aujourd'hui. N'oubliez pas de vous inscrire pour la semaine At-Large, nous avons donc tous les webinaires qui sont indiqués sur la page Wiki.

Encore une fois, désolée pour tous ceux qui ne sont pas sur Zoom, mais tous les liens sur la page Wiki de l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Si l'on revient à la semaine At-Large, donc elle aura lieu du 18 au 20 octobre, et donc ce sera trois jours au cours desquels nous aurons la séance de bienvenue le lundi 18 octobre, suivi par notre première

séance sur les politiques de l'At-Large, donc sur les génériques fermés. Nous avons 3 séances de politiques pendant cette semaine-là.

Excusez-moi... Il y a un écho.

Ensuite, mardi nous avons notre deuxième séance politique, s'attaquer à l'utilisation malveillante du DNS, avec Joanna Kulesza.

Nous avons sur la page Wiki une description de chacune de ces sessions. Il y aura encore une mise à jour à faire, nos modérateurs sont encore en train de travailler à mettre en place les invitations pour les différents intervenants et dès que nous aurons les noms de ces intervenants nous mettrons à jour ces pages et ceci devrait être terminé d'ici la fin de la semaine. Il y aura la traduction également.

Le mardi nous avons également la réunion ALAC/SSAC, 60 minutes et nous travaillons encore une fois à l'ordre du jour de cette session.

Ensuite mercredi, troisième et dernier jour de cette semaine At-Large, nous avons notre 3^{ème} session de politique avec Sébastien Bachollet : la redevabilité et la transparence de l'ICANN ainsi que les révisions de l'ICANN. Cette session sera composée de deux parties, vous avez une description sur la page Wiki, pour savoir à quoi vous attendre.

Et la semaine n'est pas encore terminée puisqu'il y aura autre chose qui n'est pas sur la page Wiki, nous sommes encore en train de finaliser les détails de la soirée des jeux NARALO. Ce sera donc une manifestation sociale qui terminera la semaine de l'At-Large et nous passerons ensuite à la semaine de l'ICANN.

Donc ce sera le 25 octobre avec, pour commencer, la réunion conjointe du conseil d'administration et de l'ALAC, nous sommes en train de travailler sur les questions de l'ALAC au conseil. Vous voyez sur la page Wiki que nous avons déjà les questions du conseil pour nous, je laisserai Maureen vous donner davantage de détails là-dessus.

Mardi 26 octobre nous avons la réunion GAC/ALAC. Yrjo en a déjà parlé, nous avons un ordre du jour préliminaire. Ceci sera suivi par la réunion conjointe AFRALO/AfriCANN qui aura lieu le mardi cette fois-ci et pas le mercredi comme d'habitude. Ceci est dû à l'horaire de la séance puisque nous travaillons avec l'horaire de Seattle.

Et, mercredi nous avons la réunion sociale. Donc encore une fois une manifestation sympathique avec des bières présentées par NARALO. Tout ceci est expliqué sur les réseaux sociaux.

Et jeudi nous avons la séance de conclusion pour les dirigeants de l'At-Large avec les invités, comme d'habitude. Et nous nous préparons déjà pour l'ICANN 73.

Je vais repasser la parole à Maureen, mais je vais vous demander aussi à tous de ne pas oublier de marquer la page de l'ICANN 72 de la mettre dans vos favoris puisque tous les liens y sont. L'emploi du temps de l'ICANN 72 sera publié le 4 octobre. Je vais ajouter le lien ici également.

S'il y a des informations dont vous avez besoin et qui ne sont pas incluses sur cette page, n'hésitez pas à contacter le personnel ou moi-même. Ceci étant je repasse la parole à Maureen et n'oubliez pas de vous inscrire.

Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD :

Merci, Gisella. Je crois que par rapport à l'ICANN 72 au sein du comité de planification tout le monde a contribué, tout le monde a énormément fait des choses au fur et à mesure et fourni des informations à Gisella. Donc vraiment, nous sommes bien organisés. Et dans deux semaines nous aurons notre semaine At-Large ainsi que la réunion AGM générale.

Alors, je souhaitais ajouter aussi qu'aujourd'hui je discutais avec le SSAC et nous parlions des sujets qui pourraient nous intéresser dans le cadre de notre séance avec eux. Et je note également que ceci est aligné avec ce qu'Andreï Kolesnikov disait sur le CPWG. Donc vous saurez ce dont on parlera dans cette séance si vous allez à cette réunion. Et ceci nous intéresse en tant qu'utilisateurs finaux.

Et, bien sûr, la réunion du conseil d'administration de l'ALAC qui aura lieu, les questions pour le conseil d'administration. Comme Yrjo l'a mentionné, il y a des questions sur le GAC, les gouvernements, est-ce que l'ICANN peut mieux communiquer avec les gouvernements, et aussi les processus d'avis du conseil d'administration et ce que nous pensons des nouveaux processus et ce que nous pouvons faire pour traiter tout ceci ainsi que d'autres questions sur les avis qui pourraient être importantes pour nous.

Donc, une nouvelle fois, nous sommes à la fin de cet appel, je sais que Jonathan a pris la relève et nous avons donc vu les autres points que nous aurions pu soulever.

Je suis désolée d'avoir fait cette petite erreur avec mon ordinateur. Mais j'aimerais vraiment vous remercier d'avoir travaillé avec nous pendant 92 minutes. J'apprécie beaucoup vos contributions et le fait que vous soyez ici.

Abdulkarim, vous vouliez dire quelque chose, vous avez levé la main ?
Non ?

Très bien, donc s'il n'y a pas d'autre demande de prise de parole... Je vérifie... Je pense que nous pouvons conclure cette réunion, remercier tout le monde de participer et on se retrouvera lors de la prochaine réunion.

Merci beaucoup et à bientôt.

CLAUDIA RUIZ :

Merci à tous, la réunion est levée, nous vous souhaitons une excellente continuation. Et l'enregistrement est terminé aussi.

Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]